



Compte rendu du Comité de Pilotage

du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont »

du lundi 3 juin 2024

Le Comité de pilotage du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont » s'est tenu le lundi 3 juin 2024 à la Maison des associations au Tallud sous la Présidence de Monsieur Olivier CUBAUD, Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet.

Étaient présents : CUBAUD Olivier (Président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet), CELERAU Cédric (Communauté de Communes Parthenay-Gâtine), THOMAS Flavie (Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet), CHARRUAUD Guillaume (Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet), BONNISEAU Brigitte (Centre Régional de la Propriété Forestières), LARGEAU Béatrice (Conseil départemental 79), SIBAUD Emma (Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres), GUERIN David (Direction Départementale des Territoires 79), MACHET Patrick (Comité Départemental Olympique et Sportif 79 et Fédération Départementale de la Pêche 79), BONNESSEE Michel (Deux-Sèvres Nature Environnement), LE LOCK Laurent (sous-préfecture de Parthenay), PERONNET Jany (Communauté de Communes Parthenay-Gâtine et mairie de Secondigny), TURGIS Lucas (Sous-préfet de Parthenay), COTREL Nicolas (Deux-Sèvres Nature Environnement), VIDAL Justine (Conservatoire Régional d'Espaces Naturels), TUJAGUE Maxime (Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet)

Étaient excusés : DESNOUES Coralie (Conseil départemental 79), PRIEUR Jean-Michel (mairie de Parthenay), CHARRE Emmanuel (Région nouvelle-Aquitaine), PETRIACQ Capucine (Région nouvelle-Aquitaine), PELLET DE VILLEDOU Renaud (Syndicat De la Propriété Privée Rurale des Deux-Sèvres), VASSEUR Hugo (Confédération Paysanne 79), Syndicat Intercommunal de l'Energie des Deux-Sèvres, Office Nationale des Forêts, Office Française de la Biodiversité, Chambre de Commerce et d'Industrie des Deux-Sèvres

Monsieur Olivier CUBAUD, Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 « Bassin du Thouet amont », ouvre la séance en remerciant les personnes présentes.

Après un tour de table, Monsieur Olivier CUBAUD fait un point sur l'avancée de la convention cadre avec la Région Nouvelle-Aquitaine en vigueur depuis janvier 2023 et rappelle le rôle de celle-ci. La parole est ensuite laissée à l'animateur Natura 2000.

Bilan de l'année 2023-2024

Animation et communication :

Des programmes pédagogiques sont proposés chaque année aux écoles du site. Cette année 2 écoles (Mazières-en-Gâtine et La Mara à Parthenay) ont bénéficié de 3 séances d'animation chacune. Au total c'est une quarantaine d'élèves qui ont pu être sensibilisés. Pour la dernière animation, les familles ont été conviées afin de créer un échange autour de l'animation proposée.

L'inventaire participatif a permis de recueillir 8 observations de Rosalie des Alpes et 7 de Lucane Cerf-Volant.

Une émission radio a été réalisée à l'occasion du COPIL annuel de ce lundi 3 juin 2024.

Copil Natura 2000 du 3 juin 2024 : <https://soundcloud.com/radio-gatine/mag-smvt-comite-de-pilotage-du-site-natura-2000-bassin-du-thouet-amont>

Contractualisation :

On compte 18 signataires de la Charte Natura 2000 pour une surface cumulée d'environ 300 ha. Cette année nous avons eu 1 engagement pour des parcelles nouvellement acquises par un signataire de charte déjà engagé sur d'autres parcelles. 5 renouvellements de charte sont à prévoir notamment pour les communes et le groupement forestier qui compte pour plus de la moitié de la surface engagée en charte.

Concernant les MAEc, 4 diagnostics ont été réalisés pour de la protection de mares et de la gestion de prairie humide par le pâturage. Au total la surface engagée sur le site dans le PAEC 2023-2027 est d'environ 400 ha répartis sur 16 exploitations.

Suivis divers :

Les évaluations des incidences Natura 2000 sont de plus en plus prises en compte par les porteurs de projet. Les contacts se sont multipliés ces dernières années, permettant de tenir compte des enjeux sur la biodiversité du site pour les activités listées dans les documents cadres. Une dizaine de dossiers a été traitée avec l'animateur du site au cours de l'année.

L'animateur accompagne également les élus et les habitants sur tout type de dossier en lien avec les enjeux du site.

Suivis et mise à jour de la cartographie des habitats et des espèces :

Les passages réguliers sur le site ont permis de découvrir la présence du Castor en amont de Secondigny sur le cours d'eau de La Garonnière. On observe sa progression vers l'amont d'année en année malgré le fait que le cours d'eau se rétrécisse et qu'il ne soit pas l'habitat le plus favorable pour cette espèce. Il faudra donc surveiller son comportement dans ce type de cours d'eau.

En complément des inventaires réalisés en 2021-2022, des prélèvements ADNe ont été réalisés sur 2 cours d'eau du site pour détecter la présence de l'écrevisse à pieds blancs. Les résultats sont négatifs mais l'écrevisse peut pour autant être présente car les conditions de prélèvement étaient défavorables. L'animateur continu de travailler avec le réseau écrevisse 79 pour échanger sur ce sujet. Il y a un souhait de former les techniciens qui ne le sont pas encore à la reconnaissance des indices de présences de l'écrevisse à pieds blancs comme cela avait été réalisé en 2022.

La parole est laissée à Nicolas COTREL, directeur de l'association Deux-Sèvres Nature Environnement pour parler de l'inventaire chauve-souris réalisé par DSNE. Il y avait un besoin de mise à jour des données sur les

chiroptères puisque le dernier inventaire datait de 2007. L'inventaire est financé par le Région Nouvelle-Aquitaine dans le cadre d'un appel à projet pour lequel DSNE a été retenu. Une étude acoustique avec 6 enregistreurs est mise en place et en parallèle des visites dans 28 sites propices sont réalisées. Au total avec les différentes méthodes 17 espèces de chauves-souris ont été recensé sur le site, soit 8 de plus que les inventaires précédents, confirmant l'intérêt du site pour ces mammifères protégés.

Egalement, des prélèvements ADNe ont été réalisés sur le Thouet à l'aval de l'ancien site du plan d'eau d'Empince sur la commune du Tallud pour inventorier les espèces de mollusques présentes dans le Thouet. Ces prélèvements ont été réalisés par DSNE et ont permis de détecter la présence potentielle de 16 espèces dont la mulette épaisse, une espèce protégée jusqu'alors inconnue sur le Thouet. Michel BONNESSEE rappelle que pour valider la présence d'une espèce il faut aussi la constater visuellement, l'ADNe apportant une indication utile mais insuffisante.

Avec toutes ces découvertes, il y a un besoin de mettre à jour le Document d'objectifs du site et la cartographie des espèces pour mieux prendre en compte tous les enjeux du site.

Projet de l'année 2024-2025

Suivi et mise à jour de la cartographie des habitats et des espèces :

Pour l'année qui vient, 15 prélèvements ADNe vont être réalisés sur le site avec deux objectifs : localiser précisément les populations d'écrevisses dans certains cas et confirmer la présence dans d'autres cas. Deux tronçons seront prospectés de nuit pour confirmer la présence de l'écrevisse suite aux résultats positifs par l'ADNe des dernières années sur ces secteurs.

Suite à la découverte récente du campagnol amphibie sur le site de sources du Thouet, un stagiaire va être accueilli au SMVT pour travailler sur un inventaire de cet animal. Une partie communication autour du campagnol sera aussi réalisée, en particulier à l'attention des piégeurs agréés des communes du site.

Nicolas COTREL reprend la parole sur le suivi Agrion de Mercure qui est en cours sur le site. L'habitat de cette espèce est menacé par différents facteurs : fermeture du milieu, pollution, dénaturation du lit des cours d'eau. Il y a un enjeu majeur pour le site Natura 2000 puisque cette espèce est protégée au niveau national et fait partie des espèces patrimoniales du plan régional d'action libellules. L'inventaire se déroule en 2 passages sur 35 tronçons de 100 mètres de long. Le premier passage a lieu au mois de juin et le deuxième au mois de juillet. Le dernier inventaire date de 2018 et le but est de suivre l'évolution des populations d'agrion de mercure.

Animation et communication :

Les animations scolaires vont continuer et une animation spécifique avec les signataires de charte est également proposée. Des outils de communication devraient aussi être mis en place.

Sur ce point, l'animateur clôt la séance et invite les participants à se rendre sur le site d'Empince pour présenter les travaux d'effacement du plan d'eau et de renaturation du Thouet réalisé par le SMVT.